



Convention de l'Institut Forestier Européen, faite à Joensuu, le 28 août 2003 - Adhésion de la Lituanie.

Il résulte d'une notification du Ministère des Affaires étrangères de la Finlande qu'en date du 31 janvier 2017, la Lituanie a adhéré à la Convention désignée ci-dessus qui entrera en vigueur à l'égard de cet État le 1^{er} avril 2017, conformément à l'article 15, paragraphe 2, de la Convention.



Communication du Ministère du Développement durable et des Infrastructures.

La publication des règlements de circulation est faite sur le site www.reglements-circulation.public.lu aux dates de publication mentionnées ci-dessous. Conformément aux dispositions de l'article 5, paragraphe 2, de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques la durée de la publication par voie électronique correspond à celle des effets du règlement publié.

- Règlement ministériel du 27 février 2017 (pdf, 118Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR107 entre Septfontaines et Saeul à l'occasion de travaux routiers.
Date de publication : 28-02-2017
- Règlement ministériel du 27 février 2017 (pdf, 119Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR145 entre Greiveldange et Canach à l'occasion de 2 manifestations.
Date de publication : 28-02-2017
- Règlement ministériel du 27 février 2017 (pdf, 118Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR301 entre Saeul et Calmus à l'occasion d'une manifestation culturelle.
Date de publication : 28-02-2017
- Règlement ministériel du 27 février 2017 (pdf, 119Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR311 entre Martelange et Wolwelage à l'occasion de travaux routiers.
Date de publication : 28-02-2017
- Règlement ministériel du 27 février 2017 (pdf, 126Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur différents tronçons de routes entre Bech, Herborn et Michelshof à l'occasion d'une manifestation sportive.
Date de publication : 28-02-2017
- Règlement ministériel du 27 février 2017 (pdf, 122Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur la N27 entre Esch/Sûre et Lultzhausen à l'occasion de la manifestation « Waasserfest ».
Date de publication : 28-02-2017
- Règlement ministériel du 27 février 2017 (pdf, 130Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur la N5 entre les lieux-dits « Helfent » et « Gréivels-Barrière » à l'occasion de travaux routiers.
Date de publication : 28-02-2017
- Règlement ministériel du 27 février 2017 (pdf, 119Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur la N7 à Heinerscheid à l'occasion de travaux routiers.
Date de publication : 28-02-2017
- Règlement ministériel du 27 février 2017 (pdf, 119Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR163 entre Abweiler et Leudelage à l'occasion de travaux routiers.
Date de publication : 27-02-2017
- Règlement ministériel du 27 février 2017 (pdf, 120Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR368 entre le lieu-dit « cité Manertchen » et Echternach à l'occasion de travaux routiers.
Date de publication : 27-02-2017
- Règlement ministériel du 27 février 2017 (pdf, 121Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur la N10 entre Bivels et Stolzembourg à l'occasion de travaux routiers.
Date de publication : 27-02-2017

- Règlement ministériel du 27 février 2017 (pdf, 122Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur la N10 entre Untereisenbach et Stolzembourg à l'occasion de travaux routiers.
Date de publication : 27-02-2017
- Règlement ministériel du 27 février 2017 (pdf, 120Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur la N17B entre Fouhren et Bettel à l'occasion de travaux routiers.
Date de publication : 27-02-2017
- Règlement ministériel du 27 février 2017 (pdf, 119Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur la N1 et la PC3 entre Grevenmacher et Mertert à l'occasion de travaux routiers.
Date de publication : 27-02-2017
- Règlement ministériel du 27 février 2017 (pdf, 119Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR101 entre Garnich et Holzem à l'occasion de travaux routiers.
Date de publication : 27-02-2017
- Règlement ministériel du 27 février 2017 (pdf, 119Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR119 entre Koedange et Ernzen à l'occasion de travaux routiers.
Date de publication : 27-02-2017
- Règlement ministériel du 16 février 2017 (pdf, 125Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur la N10 et le CR152F à Schwebsange à l'occasion d'une manifestation.
Date de publication : 21-02-2017
- Règlement ministériel du 16 février 2017 (pdf, 121Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur les CR132 et CR153 entre Moutfort et Syren à l'occasion de travaux routiers.
Date de publication : 21-02-2017
- Règlement ministériel du 15 février 2017 (pdf, 119Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur la N10 entre Ahn et Machtum à l'occasion de travaux routiers.
Date de publication : 20-02-2017
- Règlement ministériel du 15 février 2017 (pdf, 118Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur la N10 entre Moersdorf et Born à l'occasion de travaux forestiers.
Date de publication : 20-02-2017
- Règlement ministériel du 15 février 2017 (pdf, 120Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur la PC12 et sur le CR105 entre Eischen et Hobscheid à l'occasion de travaux routiers.
Date de publication : 20-02-2017
- Règlement ministériel du 15 février 2017 (pdf, 122Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR329 entre Wiltz et Noertrange à l'occasion de travaux routiers.
Date de publication : 20-02-2017
- Règlement ministériel du 15 février 2017 (pdf, 119Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur l'échangeur « Croix de Gasperich » à l'occasion de travaux routiers.
Date de publication : 20-02-2017
- Règlement ministériel du 13 février 2017 (pdf, 120Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur la N26a à Wiltz à l'occasion de travaux forestiers.
Date de publication : 15-02-2017
- Règlement ministériel du 13 février 2017 (pdf, 119Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur la N33 entre Rumelange et Esch/Alzette à l'occasion de travaux routiers.
Date de publication : 15-02-2017
- Règlement ministériel du 13 février 2017 (pdf, 119Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur la N12 entre Bridel et Kopstal à l'occasion de travaux routiers.
Date de publication : 15-02-2017
- Règlement ministériel du 10 février 2017 (pdf, 118Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR152 entre Mondorf-les-Bains et Burmerange à l'occasion de travaux routiers.
Date de publication : 13-02-2017

- Règlement ministériel du 10 février 2017 (pdf, 118Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR103 entre Holzem et Capellen à l'occasion de travaux routiers.
Date de publication : 13-02-2017
- Règlement ministériel du 9 février 2017 (pdf, 119Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR147 entre Roedt et la N28 à l'occasion de travaux routiers.
Date de publication : 10-02-2017
- Règlement ministériel du 9 février 2017 (pdf, 120Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur la N15 entre les lieux-dits « Poteau de Berlé » et « Pommerloch » à l'occasion de travaux routiers.
Date de publication : 10-02-2017
- Règlement ministériel du 7 février 2017 (pdf, 120Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur la N27 entre Esch/Sûre et Lultzhausen à l'occasion de travaux forestiers.
Date de publication : 10-02-2017
- Règlement ministériel du 7 février 2017 (pdf, 66Ko) concernant la réglementation de la circulation sur la N7 entre Marnach et Fischbach.
Date de publication : 10-02-2017
- Règlement ministériel du 7 février 2017 (pdf, 120Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur la PC12 et sur le CR105 entre Eischen et Hobscheid à l'occasion de travaux routiers.
Date de publication : 10-02-2017
- Règlement ministériel du 9 février 2017 (pdf, 119Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur la N22 entre le lieu-dit « Roudbaach » et Everlange à l'occasion de travaux routiers.
Date de publication : 10-02-2017
- Règlement ministériel du 7 février 2017 (pdf, 135Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur différents tronçons de routes à Diekirch à l'occasion d'une manifestation.
Date de publication : 10-02-2017
- Règlement ministériel du 9 février 2017 (pdf, 121Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR123 entre Hünsdorf et Prettingen à l'occasion de travaux routiers.
Date de publication : 10-02-2017
- Règlement ministériel du 6 février 2017 (pdf, 123Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR350 entre Welscheid et Niederfeulen à l'occasion de travaux routiers.
Date de publication : 07-02-2017
- Règlement ministériel du 6 février 2017 (pdf, 118Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur la PC15 entre Essingen et Pettingen à l'occasion de travaux routiers.
Date de publication : 07-02-2017
- Règlement ministériel du 2 février 2017 (pdf, 122Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR215a et le CR215 entre Muehlenbach et le lieu-dit « Biergerkraeiz » à l'occasion de travaux forestiers.
Date de publication : 06-02-2017
- Règlement ministériel du 2 février 2017 (pdf, 120Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur la N15 au lieu-dit « Fuussekaul » à l'occasion de travaux routiers.
Date de publication : 06-02-2017
- Règlement ministériel du 2 février 2017 (pdf, 120Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR119 entre Dommeldange et le lieu-dit « Stafelter » à l'occasion de travaux forestiers.
Date de publication : 06-02-2017
- Règlement ministériel du 2 février 2017 (pdf, 120Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR121 entre Müllerthal et le lieu-dit « Vugelsmillen » à l'occasion de travaux forestiers.
Date de publication : 06-02-2017

- Règlement ministériel du 2 février 2017 (pdf, 119Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR123 entre Hünsdorf et Prettingen à l'occasion de travaux routiers.
Date de publication : 06-02-2017
 - Règlement ministériel du 2 février 2017 (pdf, 122Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR126 entre les lieux-dits « Stafelter » et « Waldhof » à l'occasion de travaux forestiers.
Date de publication : 06-02-2017
 - Règlement ministériel du 1^{er} février 2017 (pdf, 120Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR169 entre Foetz et Pontpierre à l'occasion de travaux routiers.
Date de publication : 03-02-2017
 - Règlement ministériel du 2 février 2017 (pdf, 120Ko) concernant la réglementation d'une intersection à sens giratoire sur la N7 entre Marnach et le lieu-dit « Kocherei ».
Date de publication : 03-02-2017
 - Règlement ministériel du 1^{er} février 2017 (pdf, 134Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur la PC20 de la « Wiltz » entre Wiltz et Schimpach/gare en cas d'enneigement et de verglas.
Date de publication : 02-02-2017
 - Règlement ministériel du 30 janvier 2017 (pdf, 121Ko) concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR101 entre Stuppicht et Lintgen à l'occasion d'une manifestation.
Date de publication : 01-02-2017
-



Arrêté grand-ducal du 20 janvier 2017 ayant pour objet les missions, l'organisation et la composition du Conseil consultatif sur les ressources spatiales - Advisory Board on space resources.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 76 de la Constitution;

Vu l'arrêté royal grand-ducal du 9 juillet 1857 portant organisation du Gouvernement grand-ducal, tel que modifié;

Vu l'arrêté grand-ducal du 28 janvier 2015 portant constitution des Ministères;

Vu la décision du Gouvernement en Conseil du 5 juin 2015 pour un ensemble d'actions visant à analyser plus en détail le dossier sur l'utilisation des ressources spatiales et à préparer le terrain pour des activités correspondantes au Luxembourg ;

Vu la décision du Gouvernement en Conseil du 28 octobre 2016 de former un « Advisory Board on space resources » avec comme mission principale de conseiller le gouvernement en matière de l'utilisation des ressources spatiales.

Vu la décision du Gouvernement en Conseil du 28 octobre 2016 de former une « Task Force interministérielle », composée de hauts fonctionnaires et dont la mission consiste à épauler activement les représentants du ministre ayant l'Économie dans ses attributions dans la mise en oeuvre de sa stratégie sur l'utilisation pacifique des ressources spatiales;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Économie, et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Art. 1^{er}. Missions et organisation.

Sont institués auprès du ministre ayant l'Économie dans ses attributions:

- a) Un Conseil consultatif sur les ressources spatiales – Advisory Board on space resources (ci-après « le Conseil ») chargé de conseiller le gouvernement dans la création d'un écosystème luxembourgeois favorable au développement des activités économiques liées à l'utilisation pacifique des ressources spatiales.
- b) Un Comité interministériel – Task force (ci-après « le Comité ») chargé à épauler activement les représentants du Ministère ayant l'Économie dans ses attributions dans la mise en oeuvre de sa stratégie sur l'utilisation pacifique des ressources spatiales.

Art. 2. Composition du Conseil.

Le Conseil consultatif sur les ressources spatiales se compose de personnalités ayant une expérience internationale reconnue. Les membres sont nommés par arrêté grand-ducal sur proposition du ministre ayant l'Économie dans ses attributions.

Art. 3. Composition du Comité.

Le Comité interministériel se compose:

- d'un ou plusieurs représentants du ministre ayant l'Économie dans ses attributions;
- d'un représentant du ministre ayant la Justice dans ses attributions;
- d'un représentant du ministre ayant les Finances dans ses attributions ;
- d'un représentant du ministre ayant les Affaires étrangères et européennes dans ses attributions;
- d'un représentant du ministre ayant l'Enseignement supérieur et la Recherche dans ses attributions;
- d'un représentant du ministre ayant les Médias et Communications dans ses attributions.

Les réunions sont présidées par un représentant du ministre ayant l'Économie dans ses attributions.

La Société Nationale de Crédit et d'Investissement (SNCI) et l'Université de Luxembourg peuvent participer aux réunions en tant qu'observateurs.

En cas de besoin, le Comité est autorisé à s'adjoindre des membres supplémentaires pour se faire épauler dans l'accomplissement de ses missions.

Le secrétariat du Comité est assuré par un ou plusieurs représentants du ministre ayant l'Économie dans ses attributions.

Art. 4.

Notre Ministre de l'Économie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Ministre de l'Économie,
Étienne Schneider

Palais de Luxembourg, le 20 janvier 2017.
Henri

